## LISTE DES PRESENTS:

NOM PRENOM	POSTE	ADRESSE MAIL
Pierre Ragot	Responsable Communication Et Vie des quartiers	
Franck John	Adjoint au Maire, en charge du sport	
Laurent BOIVIN	Adjoint au Maire, en charge de la Communication et du Numérique	
Jean-Marie GUERO	Conseiller Municipal Délégué à la vie de quartier des comités de quartier	
Maelle Daniel	Membre du comité de quartier Saint Eutrope	
Marion Linscheid	Membre du comité de quartier Saint Eutrope	
Rougemont Fabrice	Membre du comité de quartier Saint Eutrope	
Deshayes Jean-Luc	Membre du comité de quartier Saint Eutrope	
Potke Clothilde	Membre du comité de quartier Saint Eutrope	
Simon Anne	Membre du comité de quartier Saint Eutrope	
Khalid Benmoussa	Membre du comité de quartier Saint Eutrope	
Anne Denechere Crenn	Membre du comité de quartier Saint Eutrope	

Le comité de quartier Les Folies s'est tenu à 19h30, le 16 Septembre 2021 à la maison des associations. Il a débuté par un tour de table des 12 personnes présentes.

Un rappel du rôle du comité de quartier a été réalisé à cette occasion par Jean-Marie Guéro.

1°/ Rappel des projets abordés durant l'année 2021

Sécurisation du mur d'enceinte du bois de Chanteloup le long du chemin royal : Les pluies le fragilisent de plus en plus et malgré les courriers que vous nous avez dit avoir envoyés, je n'ai pas constaté de travaux de sécurisation.

Une demande va être précisée dans ce sens sur ce qui a été fait ainsi que sur l'état de la situation - Sujet suivi par Jean-Marie Guéro (<u>im.guero@ville-sgla.fr</u>)

Le stationnement aux abords du GS Joliot-Curie : La police municipale est parfois présente mais ne verbalise absolument pas, quand bien même il y aurait largement de quoi faire. Quel est leur rôle finalement ?

Une demande de renseignement va être réalisée auprès de la Police Municipale. Néanmoins, il est rappelé que la Police Municipale n'a pas qu'un rôle de sanction mais également pédagogique. C'est très probablement pour cela qu'elle ne verbalise pas à tout va - Sujet suivi par Jean-Marie Guéro (im.quero@ville-sqla.fr)

L'état de la route de Leuville, pleine de "rustines": Elle devait être refaite en plusieurs portions il y a 3 ou 4 ans d'après les informations transmises par la mairie. A part la partie correspondant à l'intersection avec la rue de la Commune de Paris, plus rien n'a été fait depuis. Quand le projet de réfection de cette route va -t-il être repris (éclairages, rajout de ralentisseur + réfection de la chaussée)?

Une demande va être effectuée dans ce sens sur ce qui a été fait ainsi que sur l'état du projet - Sujet suivi par Jean-Marie Guéro (<u>im.guero@ville-sgla.fr</u>)

**Route de Leuville :** Quand sera-t-elle réaménagée ? Vitesse excessive, trottoir étroit. Elle devait être réaménagée en 2020 mais renvoyée à plus tard.

Le Domaine de Chanteloup pourrait rétrocéder le bord à la commune en vue d'un réaménagement ?

Une demande va être effectuée dans ce sens sur ce qui a été fait ainsi que sur l'état du projet - Sujet suivi par Jean-Marie Guéro (*im.guero@ville-sgla.fr*)

Le passage des poids lourds rue de l'Avenir : Depuis mars 2020, je constate que notre rue est de manière très importante empruntée par des PL alors qu'elle est interdite aux plus de 3,5t. A quand des contrôles ?

Une demande de renseignement va être faite auprès de la Police Municipale et une étude des aménagements possibles de la voirie sera lancée - Sujet suivi par Jean-Marie Guéro (<a href="mailto:jm.guero@ville-sqla.fr">jm.guero@ville-sqla.fr</a>)

Horaires des poubelles : (16h/16h30 au moment de l'arrivée des familles pour récupérer leurs enfants à l'école Joliot Curie) ou 18h30/19h quand le trafic des gens qui rentrent du travail est important : n'est-il pas possible de les revoir ?

C'est une compétence de l'agglomération Cœur d'Essonne. Bien que la question des horaires soit un sujet important, elle est liée à une question d'organisation des ramassages des

poubelles sur les nombreuses villes de l'agglomération. Je vous invite à contacter Cœur d'Essone : <a href="https://www.coeuressonne.fr/demarche-administrative/demande-reclamation-ou-signalement/">https://www.coeuressonne.fr/demarche-administrative/demande-reclamation-ou-signalement/</a>

**Le Journal Municipal :** le journal de la ville présente les événements à posteriori. C'est dommage qu'ils ne soient pas plus mis en valeur AVANT leur réalisation.

La question sera transmise à Laurent Boivin qui est en charge entre autre de la communication. Il est à noter qu'il existe plusieurs moyens de communication comme l'application smartphone ou les réseaux sociaux. Une réponse complète sera transmise - Sujet suivi par Laurent Boivin (<u>I.boivin@ville-sgla.fr</u>)

**Lièvres d'Or :** Nous trouvons qu'Essonne Aménagement ne répond pas à nos demandes. Ont-t-ils des difficultés ? Nous ne sommes pas content du tout avec Mme Cleret (Essonne Aménagement). Elle ne répond pas... Malgré des emails, courriers, appels...

Nous avons des problèmes d'écoulement de l'eau sur le chemin des Carrières – 3 Rue des Carrières et le 14 Rue des Carrières (sur les parcelles qui récupèrent par défaut la pluie). Pour Mr Deshayes et Mme Clothilde Porke, il faut agir au plus vite.

Colas avait fait des devis pour stabiliser les terrains pour lesquels les permis sont bloqués mais Essonne Aménagement a refusé. A ce jour, la mairie a bloqué les permis de construire car les terrains ne sont pas adaptés à la bonne hauteur. Pour la voirie le long de la N20, pourquoi est-elle est si haute ? Ce serait un choix de Cœur d'Essonne, a priori, une question économique de ne pas retirer les surfaces de terre en trop...

J'ai retransmis ici les échanges sur la question du Lièvres d'Or. Je vais creuser la question en mairie et venir sur place pour constater la situation. Sujet suivi par Jean-Marie Guéro (jm.guero@ville-sgla.fr)

Le Bus DM19 : Pourquoi les bus ne passent pas en journée et le week-end ?

La question est connue mais ne relève pas des compétences de la commune. Il faudrait contacter soit la société Daniel Mayer ou lle de France Mobilité. Plus d'information ici : <a href="https://www.coeuressonne.fr/vos-services/mobilites/bus/transports-scolaires/">https://www.coeuressonne.fr/vos-services/mobilites/bus/transports-scolaires/</a>. Mais la réponse réside probablement sur la fréquentation du bus en dehors des heures de pointe.

**Gournais :** Que proposons-nous durablement pour l'entretien des espaces verts sur les Gournais ? L'équipe des espaces verts est intervenue la semaine dernière. Mais pour l'avenir, est-ce entériné ou exceptionnel ?

La situation de la ZAC des Gournais est liée à une rétrocession qui n'est pas réalisée par Essonne Aménagement à la commune. Cette rétrocession n'est pas encore possible car des mises aux normes sont nécessaires avant. Il existe également des actions en justice sur des parcelles où il y a eu des glissements de terrain. Tout cela bloque la rétrocession. La mairie est intervenue de manière très exceptionnelle sur l'entretien des espaces verts car Mr Le Maire a fait valoir son pouvoir de police et a estimé du danger de circuler sur la voirie en raison de la végétation débordante. C'est donc tout à fait exceptionnel et toujours à la charge d'Essonne Aménagement de réaliser ces entretiens. Il est néanmoins important de vous

rappeler que les bandes d'espace verts sont pour un grand nombre privé donc à la responsabilité des propriétaires. Sujet suivi par Jean-Marie Guéro (<u>im.guero@ville-sgla.fr</u>)

Parking Rue de l'Ibérie: Une famille demande pour étudier des places de parkings au niveau de la Rue d'Ibérie. Cette question fait suite à une problématique de stationnement récurrente

Cette problématique de stationnement est multiple. La première, et principale, c'est que les habitants ne rentrent pas leurs véhicules sur leurs parcelles (aménagement de parking à d'autres fonctions, par paresse d'ouvrir un portail). Ce phénomène est augmenté par le fait que les habitants des immeubles Rue de l'Ibérie ne rentrent pas les véhicules dans les parkings car ils ont connu des dégradations sur les véhicules. Nous vous encourageons à communiquer dans ce sens et rappeler les responsabilités à chacun. Nous pouvons également rédiger un petit flyer de communication pour rappeler les obligations de chacun. Il n'est pas question pour ces raisons de transformer des espaces verts en parking. Sujet suivi par Jean-Marie Guéro (im.quero@ville-sqla.fr)

La Rue de Chanteloup est devenue une autoroute : Une habitante nous remonte qu'on roule toujours vite dans cette rue. La zone 30 semble ne pas être respectée. Quelles actions pouvons-nous mener ?

Ce sujet est transmis à la Police Municipale - Sujet suivi par Jean-Marie Guéro (<a href="mailto:jm.guero@ville-sgla.fr">jm.guero@ville-sgla.fr</a>)

Quid de la boulangerie ? Nombreux sont les habitants qui s'inquiètent de la réouverture. La propriétaire a indiqué sur Facebook être en bonne voie de réouverture mais est contraint par les délais d'approvisionnement du matériel à remplacer. Nous avons tous hâte de voir la réouverture de ce commerce si apprécié - Sujet suivi par Jean-Marie Guéro (<u>im.guero@ville-sgla.fr</u>)

Inondation: Suite à l'inondation de la maison de Mme Denechere Crenn (en face de la Boulangerie) et de la Boulangerie, un courrier a été envoyé au Syndicat de l'Orge. Mme Denechere Crenn rappelle la situation sur l'arrivée du Ru de la Grande Vidange. Pour Mme Denechere Crenn, il faut que l'on revoit la capacité de ce Ru au risque de nombreuses autres inondations. Pour sa part, son mur est en cours de rénovation avec des écoulements pour anticiper les prochains débordements à venir. Mais cela ne règlera pas les débordements vers la boulangerie... Il faut étudier la solution de réaménagement en augmentant la taille de la buse et peut être voir un petit bassin de rétention.

Nous venons d'obtenir une réponse du Syndicat de l'Orge et nous sommes en cours d'organisation d'une réunion sur place. C'est la première réunion sur cette question et nous ne manquerons pas de vous tenir informé de l'avancé de cette questions dans les prochains mois - Sujet suivi par Jean-Marie Guéro (<u>im.guero@ville-sgla.fr</u>)

Maelle Daniel rappelle que le ru près de sa propriété (NDLR : derrière l'impasse Pré Guillan, ce ru ne porte pas de nom mais rejoint le ruisseau de la Grande Boële) n'est pas entretenu. Il y a des arbres qui tombent sur les propriétés.

Lors des prochaines rencontres avec le Syndicat de l'Orge, j'intégrerais ce sujet - Sujet suivi par Jean-Marie Guéro (<u>im.guero@ville-sgla.fr</u>)

Parcelle environnementale avec des arbres pour en faire un lotissement, Route Leuville : Il existe une parcelle privée avec des arbres qui vont être coupées pour construire des maisons. Pourquoi la mairie ne s'y oppose pas ?

Mr Poulard est également d'accord avec les personnes sur le fait qu'on va transformer une parcelle verte pour construire des maisons. Il précise cependant « On a réussi à réduire le lotissement de 100 à 50 logements. Malheureusement, on a dû finir par valider le permis de construire ». Pour rappel, ce terrain est privé, les arbres ne sont pas suffisamment anciens pour être classés, la demande de permis est valide. Nous n'avons pas de raison légale de s'y opposer – Affaire suivie par Benoit Poulard par email (b.poulard@ville-sqla.fr)

**Borne de recharge électrique à Saint Germain :** Savez-vous si des projets d'implantation de bornes de charge pour véhicules électriques sont prévus dans notre ville ? A ce jour, Arpajon, Brétigny et même Leuville semblent un peu plus avancées que nous sur le sujet.

Pour répondre à votre question, la réponse est non actuellement. Aucun projet connu à ma connaissance. Néanmoins, pour répondre pleinement à votre question, il faut savoir que cette question est de la responsabilité de Cœur d'Essonne Agglomération. Bien que de nombreuses agglomérations en Essonne avance sur la question avec force, il semble que les initiatives côté Cœur d'Essonne démarre de manière timide. Je vais néanmoins porter cette question en bureau municipale. De plus, le directeur des services techniques va se rapprocher du SMOYS pour lancer une étude globale d'opportunité et d'implantation.

A titre personnel, vous pouvez également vous faire aider à financer une borne de recharge électrique : <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14582">https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14582</a>
Sujet suivi par Jean-Marie Guéro (<a href="mailto:im.guero@ville-sgla.fr">im.guero@ville-sgla.fr</a>)

3°/ Présentation de projets participatifs sur l'environnement :

<u>Le rucher</u>: vous souhaitez découvrir la vie d'un rucher à Saint-Germain-lès-Arpajon, s'initier aux travaux d'apiculteur, récolter le miel et le mettre en pot... Nous recherchons jusqu'à 4 personnes en après-midi 1 à 2 fois par mois. Si vous êtes motivés et envie d'apprendre, contactez Benoit Poulard par email (<u>b.poulard@ville-sgla.fr</u>)

<u>L'atlas de la Biodiversité</u>: La ville de Saint-Germain-lès-Arpajon souhaite se doter d'un Atlas de la Biodiversité Communale. Pour cela, nous faisons appel aux motivés pour rejoindre une équipe de bénévoles. Le travail sera accès sur la pédagogie, les conseils sur la gestion de la flore communale, la démocratie participative, inventaire de la faune et de la flore, etc... Si cela vous intéresse, contactez Benoit Poulard par email (<u>b.poulard@ville-sgla.fr</u>)

<u>Mieux Consommer à Saint Germain Les Arpajon</u>: Un projet pour mieux consommer chaque jour à Saint-Germain-lès-Arpajon voit le jour. Si vous souhaitez participer au chantier en

amont en proposant des actions à mener, pour réfléchir sur la réduction des déchets, sur la réduction de l'empreinte énergétique, pour consommer autrement au sens large, à la mode ECO'GERMinoise, contactez Benoit Poulard par email (<u>b.poulard@ville-sgla.fr</u>)

<u>Les jardins familiaux de Saint Germain Lès Arpajon</u>: C'est une association qui propose des sessions de formation orientés sur le jardinage écologie (permaculture, sans pesticides, sans engrais...) et pleins d'autres astuces. Si cela vous intéresse, rapprochez-vous de Benoit Poulard par email (<u>b.poulard@ville-sqla.fr</u>)

<u>Le moulin de Fourcon</u>: Saint-Germain-lès-Arpajon s'est porté acquéreur d'une grande partie de la zone afin de réhabiliter autour d'un esprit environnemental. Les poulaillers seront démontés dans les respects des règles notamment autour des normes de désamiantage. Une partie sera cédée au Syndicat de l'Orge pour maintenir l'équilibre de la forêt, une autre pour accueillir un maraicher qui produira bio et réalisera une vente directe pour mettre en avant les bienfaits du circuit court. Vous souhaitez en savoir plus, contactez Benoit Poulard par email (<u>b.poulard@ville-sqla.fr</u>)

5°/ Projets Numériques & Communication

**Nouveau site Internet :** Vous avez pu certainement constater le nouveau site internet de la commune. Il regroupe toutes les informations nécessaires au quotidien pour une mairie avec des données à jour. Il intègre également tous les projets en cours et à venir. Nous vous invitons à vous y rendre régulièrement. Si vous avez des idées ou des remarques, écrivez à Laurent BOIVIN (*I.boivin@ville-sqla.fr*).

<u>Application Smartphone</u>: Son nom est « SGLA Ma Ville », vous y trouvez une foultitude d'informations, signalement, prises de photos et de nouvelles. Vous y trouverez prochainement des parcours à réaliser autour de la commune. Près de 1000 téléchargements, utilisons la tous ! Si vous avez des idées ou des remarques, écrivez à Laurent BOIVIN (<u>I.boivin@ville-sqla.fr</u>).

<u>40 nouvelles fiches contacts</u>: Lors de la journée des associations, nous avons tenu un stand et rencontré les habitants des quartiers. Nous avons eu 40 fiches remplies avec coordonnées dans l'objectif de participer aux comités de guartier.

## PROCHAINE REUNION ET ORDRE DU JOUR:

- Date à venir : 20 Janvier 2022 à 19h30 Quartier Saint Eutrope
- Ordre du jour :
  - o Présentation des participants
  - Reprise des sujets déjà évoqués lors du dernier comité de quartier
  - O Tour de tables sur les sujets que souhaitent aborder les habitants.
  - O Informations sur des projets en cours dans la commune